



Montpellier, mardi 13 février 2018

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (C.D.A.Ci.)

La Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique s'est tenue à la Préfecture de l'Hérault le lundi 12 février 2018.

1 Le projet de création d'un établissement de spectacles cinématographiques à l'enseigne « MEGA CGR » de 15 salles et 2 335 places situé Shopping Promenade, Ode à la Mer – Av. Georges Frêche à PÉROLS (34), a recueilli un avis favorable.

Depuis la loi 2014-626 du 18/06/2014 et le décret 2015-268 du 10/03/2015, la CDACi, dont le secrétariat est assuré par le Secrétariat Général Adjoint de la préfecture, est chargée d'étudier les demandes d'implantation et construction des établissements de spectacles cinématographiques

Elle est composée de 5 élus locaux et de 3 personnalités qualifiées en matière de distribution et d'exploitation cinématographiques, de développement durable et d'aménagement du territoire.

Lorsque la zone d'influence du projet dépasse les limites du département, la composition est complétée par un élu et une personnalité qualifiée de chaque autre département concerné.

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr

